



BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



Devenez chef d'exploitation agricole, associé ou salarié hautement qualifié et obtenez la capacité professionnelle

Productions animales ou horticoles

Le BPREA est un diplôme de niveau 4, inscrit au RNCP sous le numéro RNCP38093 - (Echéance le 01-01-2029)

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Ce diplôme donne accès aux métiers de : Agriculteur / Agricultrice ; Eleveur / Eleveuse ; Gérant / Gérante d'exploitation agricole ; Producteur / Productrice ; Responsable d'élevage ; Chef de culture ; Chef de production agricole ; Cultivateur / Cultivatrice ; Régisseur / Régisseuse d'exploitation agricole.

Secteur d'activité : Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e, sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Ce sont aussi des métiers, de plus en plus polyvalents, qui exigent de savoir gérer les cycles de productions végétales et ou animales grâce à une vision globale du fonctionnement de l'agro écosystème. Maîtriser des techniques de production et, en fonction des orientations choisies, des procédés de transformation et de commercialisation, utiliser une diversité d'agroéquipements et d'installations, ainsi que les technologies de l'information et de la communication, sont des compétences nécessaires.

Négocier, analyser et s'adapter, anticiper, prendre des décisions et innover, parfois manager un ou plusieurs salariés, sont autant d'aptitudes essentielles au gestionnaire d'entreprise agricole pour assurer le développement et l'insertion de son entreprise dans le tissu économique local et le territoire.

POUR QUI ?

Pour toute personne de plus de 18 ans (hors apprentissage) ayant un projet professionnel en rapport avec les métiers de l'agriculture :

Demandeur d'emploi
Salarié-e en CPF Transition professionnelle
Salarié-e en reconversion professionnelle
Salarié-e en contrat de professionnalisation
Salarié-e en contrat d'apprentissage sur une exploitation de polyculture-élevage

**Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour
Les personnes en situation de handicap**

CALENDRIER

Entrées et sorties cadencées
Accueil / entretiens toute l'année

Renseignements auprès du secrétariat : 05 55 27 20 41

Mise à jour le 10-09-2025

CFPPA de TULLE-NAVES Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

2, Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 27 20 41

cfppa.tulle-naves@educagri.fr

<http://www.lycee-agricole-tulle.fr/>

 [cfppa de tulle-naves](#)



Le BPREA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Le BPREA est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) ou blocs de compétences :

UC1 : Se situer en tant que professionnel

L'organisation et le fonctionnement du vivant

Les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC2 : Piloter le système de production

La régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements

La gestion du travail

UC3 : Conduire le processus de production dans l'agro écosystème

La combinaison des différentes activités liées aux productions

La mise en œuvre des opérations liées à la conduite des productions

UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Le diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Les choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

La commercialisation d'un produit ou d'un service

La négociation dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

2 UCARES au choix permettant de répondre aux besoins de votre projet en personnalisant votre parcours

Production de noix-châtaignes, production de petits fruits, apiculture, production de veaux de lait sous la mère, production porcine, animation sur la ferme, hébergement sur la ferme, travaux agricoles et ruraux, haies multifonctionnelles, etc ...

Le BPREA est un diplôme accessible par la voie de la VAE

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Formation de 1300 heures minimum dont 280 heures en entreprise (8 semaines) :

- A temps plein sur une durée de 9 mois environ
- Ou selon un rythme séquentiel si vous êtes aide-familial ou conjoint collaborateur

Formation en alternance sur 2 années dont 1100 heures en centre dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

MODALITÉS

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques illustrés, mise en situation professionnelle sur exploitation et sur atelier pédagogique

Évaluation :

Système d'évaluation par UC (Unités Capitalisables).

Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement

Certaines séquences de formation peuvent être réalisées en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis :

Voie formation continue :

Avoir 18 ans

Voie alternance :

Avoir 18 ans et signé un contrat de professionnalisation.

Voie apprentissage :

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Justifier de 1 année d'activité professionnelle pour la délivrance du diplôme

Avoir un niveau 3^e ou avoir un CAP/CAPA ou avoir suivi un cycle complet conduisant au BEP ou BEPA

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion sur
<https://lycee-agricole-tulle.fr/formation-adultes/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Rémunération et protection sociale possibles selon la situation professionnelle à l'entrée en formation.

Financement du parcours : Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, OPCO, France Travail, ...

Restauration assurée, possibilité d'hébergement (nous consulter)

Une individualisation du parcours de formation conçue au service de votre projet professionnel